

**51210 – BERGERES SOUS MONTMIRAIL**

Bergères sous Montmirail,  
Le 20 octobre 2022

**A l'attention de Monsieur le Préfet de la Marne**

**Objet : ENQUETE PUBLIQUE AP N°2022-EP-140-IC**

**Projet éolien des GRIOTTES**

**Commissaire enquêteur : M. Patrick ROGER**

Monsieur le Préfet,

En tant qu'habitante de BERGERES-SOUS-MONTMIRAIL, commune située dans un rayon de 6 km de celle de CHAMPGUYON faisant l'objet du projet éolien en référence, je souhaite vous faire part de ma plus vive opposition à l'implantation de ce nouveau parc pour les raisons suivantes dont je prie le commissaire enquêteur de tenir compte dans le rapport qu'il doit vous soumettre, sachant que la décision finale vous incombe.

**1 / L'OBJECTIVITE CONTESTABLE DE M. LE COMMISSAIRE ENQUETEUR (ou plus exactement des commissaires enquêteurs en général)**

Je note que, dans le cadre de l'enquête publique censée consulter les riverains et recueillir leur avis avant la concrétisation d'un projet éolien, il est « conseillé » aux participants de ne « surtout pas se prononcer pour ou contre l'éolien en général mais de s'en tenir au projet objet de la consultation, de ne pas tout mélanger ! ».

Ce « conseil » très astucieux fait, à n'en pas douter, partie des consignes dispensées aux commissaires enquêteurs lors de leur formation, assurée et rémunérée par les promoteurs éoliens, tout comme les termes dans lesquels il leur est demandé de déposer leurs conclusions, favorables aux projets.

Ceci a pour effet de mettre les opposants, nombreux, dans l'embarras car le commissaire enquêteur aura facilement réponse à tout en se basant sur les rapports d'expertise affirmant que « tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes » : on a, bien évidemment bien étudié le sujet préalablement, les meilleures implantations possibles, le respect des paysages, du patrimoine, des sols, des sources, de la faune, de la flore, de la biodiversité, etc... Sauf que ces « expertises » sont toutes menées et financées par les promoteurs éoliens eux-mêmes. Le jeu en vaut la chandelle !

Les belles plaquettes mises à disposition lors des permanences, sous couvert de « le vrai/le faux sur l'éolien » sont délibérément partisans et mensongères (vantant l'efficacité d'une énergie verte, renouvelable, écologique, bonne pour la santé, respectueuse de la biodiversité, en un mot LA solution citoyenne pour sauver la planète du réchauffement climatique). La liste est longue et les préjugés, hélas, ont la vie dure !

Vous m'en voyez désolée mais je considère que l'on peut parfaitement être opposé à un projet à un double titre, tant local que général, et mon refus est donc doublement motivé.

## **2/ LA PROLIFERATION ET LA CONCENTRATION EXCESSIVE D'ÉOLIENNES DANS NOTRE SECTEUR ET LE SACCAGE DE NOTRE PAYSAGE**

Le mitage éolien et l'effet d'encerclement, pourtant dénoncés à une époque par notre Première ministre, est une évidence dans notre région qui a pris plus que sa part dans ce domaine et détient déjà un triste record. La visualisation de la carte des éoliennes montre bien que le seuil de saturation a été atteint. Toute implantation supplémentaire ne ferait qu'accentuer encore cet encerclement et ne peut être ressentie autrement que comme une provocation intolérable.

A noter également que la question ne devrait même pas se poser sachant que nous nous trouvons dans le rayon de 10 km de la zone d'exclusion de l'éolien définie par la Charte Eolienne des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne dont il est fait à l'évidence peu de cas.

Comment expliquer qu'un écologiste digne de ce nom s'offusque de la déforestation en Amazonie et de ses conséquences, mais reste insensible à la destruction de nos paysages et à l'artificialisation de nos sols ?

## **3/ L'IMPACT INCONTESTABLEMENT NOCIF SUR LES SOLS, LES NAPPES PHREATIQUES, L'AVIFAUNE**

On entend souvent dire que les éoliennes constituent un moyen efficace de lutte contre le réchauffement climatique. Or, de l'avis même de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), ce mode de production qui génère deux fois plus de CO<sup>2</sup> que le nucléaire ne permet absolument pas de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Les promoteurs éoliens, rémunérés par des fonds de pension étrangers, omettent la pollution générée en amont, de la construction des éoliennes en Chine avec des minerais rares et épuisables, à leur acheminement sur notre territoire, les ballets de camions toupies déversant le béton, jusqu'à leur démantèlement et leur recyclage, quand il est possible.

Car contrairement aux affirmations qui se veulent rassurantes et tablent sur les hypothétiques progrès techniques à venir, après démantèlement, ce sont bien des tonnes de béton et de ferraille qui resteront enterrées et jouxteront nouvelles éoliennes et leurs fondations et ainsi de suite... Transformées en colossales déchetteries industrielles à défaut de pouvoir recycler l'ensemble des matériaux disséminés et pas seulement l'intégralité des pales, nos terres épuisées par cette artificialisation massive n'auront plus rien d'"agricoles", avec toutes les conséquences économiques et écologiques qui en découleront pour les générations futures qui les recevront en héritage...

L'artificialisation des sols par les milliers de tonnes de béton nécessaires à l'encrage de chaque éolienne a nécessairement un impact sur le ruissellement des eaux de pluie et les nappes phréatiques ainsi que les sources, nombreuses dans notre vallée du Petit Morin, qui risquent d'être durablement polluées par ces matériaux et par une partie de l'huile de vidange qui s'écoulera dans les sols au fil du temps.

L'avifaune, de l'avis même de la LPO (ligue de protection des oiseaux) est également particulièrement impactée. Les parcs éoliens ont un pouvoir d'attraction sur les chauves-souris et, nonobstant les dispositifs d'effarouchement ou de bridage proposés, l'importance du taux de mortalité de ces chiroptères par collision avec les pales ou hémorragie interne provoquée par la suppression liée au mouvement des pales devant le mât (barotraumatisme) est une réalité et ne peut être sérieusement comparée à celle générée par les chats errants, comme on veut nous le faire croire !

#### **4/ L'INEFFICACITE ENERGETIQUE**

Si encore nos paysages étaient défigurés pour la bonne cause et si l'éolien pouvait, comme on le prétend, nous sauver du réchauffement climatique et couvrir nos besoins énergétiques en temps réel en se substituant aux énergies fossiles et au nucléaire, on serait mal venu de s'y opposer. Mais, avec le recul, force est de constater l'inefficacité de cette source d'énergie intermittente et non pilotable. Il était donc faux de prétendre que la fermeture des centrales nucléaires pourrait être compensée par l'éolien. L'éolien n'a pas remplacé le nucléaire en Allemagne et ne le peut nulle part.

En conclusion, alors que cette évidence s'impose partout, la France veut quant à elle « rattraper son retard » ! Et, alors même que le dispositif actuel de l'enquête publique frise le simulacre de démocratie, le projet d'accélération d'Emmanuel Macron prévoit de réduire encore significativement l'ensemble des délais d'information, de contestation et de recours ! Ce passage en force est à tout simplement scandaleux. Quand la France arrêtera-t-elle de se tirer des balles dans le pied ?

A la ruée vers l'or a succédé la ruée vers l'air ! Peu importe qu'il y ait ou non du vent, les promoteurs éoliens, conscients que le vent risque de mal tourner pour eux, passent notre pays au peigne fin à la seule fin d'obtenir un maximum de signatures de la part de propriétaires de terrains agricoles ou de communes à faible budget, alléchés à la perspective de retombées financières inespérées. Retombées il y aura bien ! mais pas celles escomptées, tout au moins pour les propriétaires, à l'heure du démantèlement...

Celui qui se dit favorable aujourd'hui à l'éolien est soit un individu ignorant tout du sujet et ayant docilement assimilé les clichés distillés en matière d'« écologie » et de « citoyenneté », soit un individu ou un ensemble d'individus peu scrupuleux motivés par le seul effet d'aubaine qu'ils entendent bien exploiter au maximum, à l'encontre même de l'intérêt de l'ensemble des vrais citoyens.

Ne faisant partie d'aucune de ces catégories, je vous réitère ma totale opposition à ce projet éolien.